



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

À **DROIT DE CITÉ** CETTE SEMAINE  
**POUR OU CONTRE L'ABOLITION DES CÉGEPS ?**

Montréal, le 26 février 2012 – Ce vendredi 1<sup>er</sup> mars à **Droit de Cité**, l'émission de débats diffusée devant public tous les vendredis à 19 h, sur les ondes de CIBL 101,5 Montréal, le thème de la joute oratoire est : **Pour ou contre l'abolition des Cégeps ?**

**Les équipes** : L'équipe Les enfants de Meech (Julien Boucher et Anthony Beauséjour), de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, affronte l'équipe des Amici curiae (Marianne Routhier-Caron, Sébastien Paquin-Charbonneau, Michaël A. Pereira), de la Faculté des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal.

**L'animateur** : Gilles Payer

**L'invité-expert** : Guy Bourgeault, professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

**Les membres du jury** : M<sup>e</sup> Lyne Guilbault, Pierre Moreau, candidat à la chefferie du Parti libéral du Québec et Éliane Laberge, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

L'émission **Droit de Cité** est coproduite par la station CIBL 101,5 Montréal, le Barreau du Québec et la Clinique juridique Juripop, en partenariat avec le Journal de Montréal et le magazine juridique Faits et causes.

**Contexte du thème de cette semaine**

La question revient périodiquement dans l'actualité, mais l'intervention la plus récente demeure sans doute celle de Pierre Moreau, candidat à la chefferie du Parti libéral du Québec. Lors du débat des candidats à la succession de Jean Charest à la tête du Parti libéral du Québec, monsieur Moreau a avancé l'idée d'« ouvrir le débat sur la pertinence des cégeps ». Il a ensuite précisé qu'il n'était pas nécessairement pour l'abolition des cégeps, mais définitivement pour débattre de leur pertinence.

Petit retour historique d'une dizaine d'années : la Fédération des commissions scolaires du Québec proposait au gouvernement une réorganisation du système scolaire, en abolissant notamment les cégeps. Ces recommandations, rédigées dans le rapport « Les études secondaires et postsecondaires – Propositions de réorganisation pour améliorer la performance du système d'éducation au Québec »<sup>1</sup> généreraient, selon l'auteur, un potentiel d'économies de l'ordre d'un milliard de dollars.

La réponse de la Fédération des cégeps ne s'est pas fait attendre. Elle a commandé une étude à M. Pierre Fortin, professeur au Département des sciences économiques de l'UQÀM, M. Marc Van Audenrode, professeur au Département d'économie de l'Université Laval, et Mme Nathalie Havet, chercheuse au Groupe d'analyse de Montréal. Leur constat : une telle réforme coûterait au contraire 170 millions de dollars. D'ailleurs, les auteurs vont plus loin et estiment que « ce n'est pas le Québec qui devrait envisager d'importer le système canadien, mais le Canada qui devrait envisager d'importer le système québécois. »

Denis Bédard a par la suite répliqué à ce rapport dans son « Analyse de l'étude L'Apport des cégeps à la société québécoise. »

Au-delà de la question budgétaire, encore faut-il se questionner sur la pertinence du cégep comme institution essentielle au cursus académique des Québécois. Assure-t-elle aux étudiants un meilleur accès aux universités? A-t-on besoin cégeps pour gérer et administrer les programmes professionnels? Assure-t-il la démocratisation de la culture générale?

L'argent, l'humain, la connaissance; les aspects du débat sur la pertinence des cégeps dans notre système d'éducation sont multiples et s'inscrivent certainement dans une réflexion plus globale d'amélioration du système des études supérieures.

Pour assister en studio au débat de **Droit de Cité** :

CIBL 101,5 Montréal, 2, rue Ste-Catherine Est (angle St-Laurent), studio du rez-de-chaussée

Pour les détails de l'émission **Droit de Cité** et pour voter : [www.droitdecite.info](http://www.droitdecite.info)

Suivez l'émission sur [www.facebook.com/droitcite](https://www.facebook.com/droitcite)

- 30 -

#### Renseignements :

##### **Martine Meilleur**

Coordonnatrice des communications  
Barreau du Québec  
(514) 954-3489  
medias@barreau.qc.ca

##### **Sarah-Geneviève Perreault**

Responsable des communications  
CIBL 101,5 Montréal  
(514) 526-2581, poste 259  
administration@cibl1015.com

##### **Éliane Scofield**

Responsable des communications  
Clinique juridique Juripop  
(438) 777-7978  
escofield@juripop.org



Facebook

[www.facebook.com/DroitCite](http://www.facebook.com/DroitCite)



Twitter

@DroitCite